

# Niger

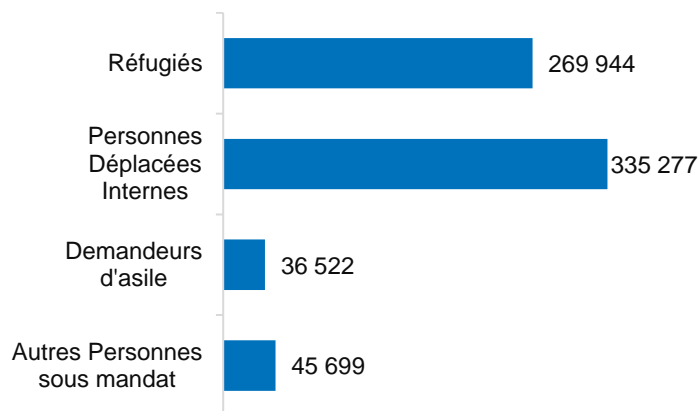
Février 2024

**Les arrivées continuent dans la commune de N'Guigmi, région de Diffa, de ressortissants tchadiens** fuyant la persécution par des groupes armés non étatiques et les affrontements entre les ces groupes et les forces armées tchadiennes dans le bassin du Lac Tchad depuis mars 2023. Actuellement le nombre d'individus concernés s'élève à 6 819 (1 114 ménages). Ils sont installés à N'Guigmi, Gueskerou, Bosso et Diffa.

Le 26 février, les autorités locales de la région de Tahoua ont alerté le HCR **d'un nouvel afflux d'environ 3 707 personnes (432 ménages) en provenance du Nigéria dans la commune de Bangui.** Ces arrivées comprennent 2 130 personnes (219 ménages) qui ont trouvé refuge dans le village de Gounfou Guidan Galadi et 1 577 personnes (213 ménages) dans le village de Guidan Idi.

Depuis le 1er janvier, **257 personnes** (217 réfugiés enregistrés au Niger et 40 personnes évacuées) ont été **réinstallées depuis le Niger**, dont 4 personnes (40 réfugiés enregistrés au Niger et trois personnes évacuées) qui sont parties pour les États-Unis et le Canada au cours de la période couverte par le rapport.

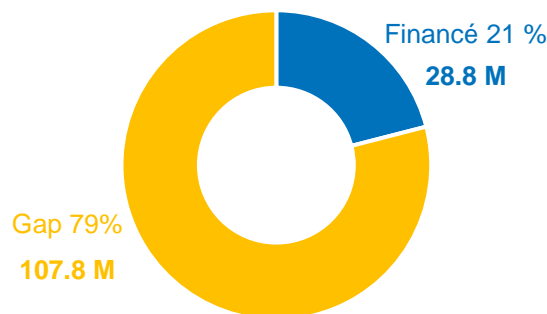
## STATISTIQUES DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT FORCÉ ENREGISTRÉES AU NIGER (AU 29 FÉVRIER 2024)



## FINANCEMENT AU 31 JANVIER 2024

**\$ 137,6 M**

Demandés par l'opération du HCR au Niger en 2024



Le HCR renforce le système d'approvisionnement en eau pour garantir un accès adéquat à une eau saine aux personnes déplacées de force par les groupes armés dans la partie sud ouest du Nigeria pour trouver refuge à Kataguirri dans le département de Madaoua – région de Tahoua

## Contexte opérationnel

Malgré les attaques contre les populations civiles qui se poursuivent dans la région et la situation d'incertitude qui prévaut depuis le coup d'État du 26 juillet dernier, **le Niger continue d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile** en provenance du Nigeria (65%), du Mali (22%), du Burkina Faso (10 %) et 3% d'autres pays. De plus, on compte plus de **335 277 personnes déplacées internes (PDI)** et environ 45 699 autres personnes relevant du mandat du HCR, y compris les retournés nigériens qui résidaient hors du pays dans des zones touchées par divers conflits et insécurités, les contraignant à fuir à nouveau.

L'intervention du HCR au Niger se caractérise par une approche centrée sur la fourniture de services de protection, d'assistance et de solutions pour les personnes déplacées de force. Une attention particulière est portée aux groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, et les individus ayant des besoins spécifiques. Cette démarche privilégie également le renforcement des structures communautaires.

**En février, les opérations du HCR se sont déroulées de manière ininterrompue sur l'ensemble du territoire**, à l'exception des zones désignées comme « zones d'opérations militaires » par le gouvernement, où les activités humanitaires ont été temporairement suspendues. Le HCR et d'autres acteurs humanitaires ont continué de plaider auprès des autorités régionales en faveur d'un assouplissement progressif de ces mesures, afin de garantir que les personnes dans le besoin reçoivent l'assistance nécessaire chaque fois que la situation sécuritaire le permet. Cette approche a permis de minimiser l'impact de ces restrictions sur les opérations humanitaires à l'échelle nationale, bien que la situation sécuritaire reste considérablement difficile, notamment dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi.

Des opérations militaires en cours, menées par les forces de défense du Niger, ont été signalées le long des frontières avec le Mali, dans le cadre du récent pacte de sécurité mutuelle signé par le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Il est à craindre que ces opérations, combinées à l'augmentation des activités des groupes terroristes et armés au Mali, ne provoquent des mouvements de population vers les localités d'Abala, Tillia, Tassara et Tchintabaraden dans les régions de Tillabéri et Tahoua au Niger.

**Le HCR demeure profondément préoccupé par la situation des individus vulnérables au Niger**, les réfugiés, les déplacés internes et les communautés hôtes affectées par la situation. Malgré la levée des sanctions de la Cédéao, la hausse des prix et la persistance de la fermeture des principaux points d'accès entre le Niger et le Bénin – une des voies cruciales pour l'importation de biens essentiels -- continuent d'affaiblir la résilience globale des populations. À moins d'une avancée significative dans la résolution de la crise politique, **la situation humanitaire risque de devenir alarmante**.

Tout comme l'ensemble des agences des Nations unies au Niger, le HCR a instauré des canaux de communication avec le gouvernement, engageant des discussions avec des responsables clés des ministères de l'Intérieur, de l'Action humanitaire et de la Justice, à la fois sur le plan technique et stratégique. Cette coopération revêt une importance cruciale pour assurer la continuité fluide des activités humanitaires, faciliter la libre circulation du personnel, des ressources et des finances, et permettre la réalisation de tâches essentielles, telles que la détermination du statut de réfugié.

## Région de Tillabéri

**Contexte** : au 29 février 2024, la région de Tillabéri compte 263 060 personnes déplacées de force, dont 188 579 personnes déplacées internes (le plus grand nombre au Niger), 42 713 réfugiés, principalement originaires du Mali, et 31 768 demandeurs d'asile, majoritairement en provenance du Burkina Faso.

Depuis l'arrivée des réfugiés maliens à Tillabéri en 2012, le HCR et le gouvernement du Niger ont collaboré activement pour **promouvoir leur inclusion socio-économique au sein des zones et des communautés d'accueil**, en adoptant une **stratégie dite « hors camp »**. Grâce à l'appui des acteurs du développement et aux initiatives d'intégration au sein des communautés locales, les réfugiés maliens et leurs hôtes ont bénéficié d'une gamme variée de services, d'un accès à la terre, au logement, ainsi qu'à de nouvelles opportunités de subsistance. En parallèle, des améliorations notables ont été apportées aux infrastructures nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau.

Pour **favoriser la coexistence pacifique** entre les différentes communautés, le HCR a facilité des rapprochements en établissant des "zones communes" telles que les banques de céréales des villages,

les magasins d'aliments pour le bétail, ainsi que par le biais de la création de divers comités communautaires mixtes.

- Le 13 février, le HCR a organisé une formation sur les notions de base des violences basée sur le genre et le mécanisme de référencement à l'intention des relais communautaires du site urbanisé des réfugiés et du site des personnes déplacées internes de Abala. Ainsi 20 personnes incluant huit femmes, 10 membres des comités VBG et 10 relais communautaires ont été formés pour mieux jouer leur rôle afin de mitiger les risques des VBG.
- Durant la troisième semaine de février le HCR a fait la remise des kits AGR aux groupements de petit commerce ; artisanat et transformation agro-alimentaires. Cette remise a concerné 21 groupements des réfugiés du site urbanisé d'Abala et Ouallam dont 9 pour le petit commerce, 4 pour l'artisanat 1 pour la couture et 1 pour le maraichage. A travers cette remise les différents groupements exerceront des activités génératrices de revenu qui leur permettront de se prendre en charge. Chaque groupement est composé de 15 membres incluant des réfugiés, des PDI et des membres de la communauté hôte.
- Dans ses efforts de lutte et de prévention de l'apatridie, le HCR a procédé à la remise officielle des actes de naissance issus de l'audience foraine organisée en décembre 2023. Ainsi 2000 jugements supplétifs d'actes de naissances ont été acquis au profit d'enfants scolarisés de PDI, de demandeurs d'asile et de membres de la communauté hôte. Il s'agit de 1 000 actes pour la commune de Téra, 500 actes pour la commune de Goroual, 250 actes pour la commune de Kokorou et 250 pour la commune de Diagourou.
- Le 27 février 2024, le HCR et son partenaire de mise en œuvre CIAUD ont effectué une visite de suivi des activités sur le site maraicher de Ouallam. Cette visite fait suite au démarrage des activités par les producteurs. Ces derniers ont confectionné 8 planches de 4/1m et procédé à un apport en fumure organique sur chacune des planches. Les planches sont régulièrement arrosées et les bénéficiaires comptent repiquer du poivron, la laitue, la tomate, le concombre.

## Région de Tahoua

**Contexte :** la région de Tahoua se distingue par la présence de réfugiés venant du Mali dans sa partie nord, et au sud, par celle de réfugiés en provenance du Nigeria et de ressortissants nigériens résidant auparavant au Mali, contraints de fuir vers leur pays d'origine. **Au 29 février 2024, la région de Tahoua compte 128 849 personnes déplacées de force, dont 76 161 personnes déplacées internes, 42 451 réfugiés et 10 237 autres personnes, notamment des retournés.** En raison de l'insécurité persistante le long de la frontière avec le Mali, notamment dans la zone de Ménaka au Mali, de nouveaux arrivants parmi les réfugiés ont été enregistrés au cours des derniers mois dans les localités de Tchintabaraden, Telemcess et Tillia. De plus, le **département de Madaoua, qui se trouve à la frontière avec le Nigeria, continue d'accueillir des demandeurs d'asile en provenance du Nigeria (État de Sokoto)** en raison des incursions récurrentes de groupes armés non étatiques dans les villages frontaliers.

- Les 8 et 9 février, le HCR a mené une mission de suivi concernant les distributions de nourriture aux réfugiés, retournés et membres des communautés d'accueil dans la commune de Bangui, région de Tahoua. Ces distributions font suite à un exercice de ciblage organisé par le PAM pour 2 058 ménages sélectionnés de 15 893 personnes dans neuf villages. Les équipes de suivi ont visité les sites de distribution sans noter de difficultés. Cependant, lors du ciblage, les équipes du PAM n'ont pas atteint un nombre significatif de bénéficiaires, ce qui a donné lieu à des plaintes transmises au PAM.
- Le 22 février, le gouverneur de la région de Tahoua s'est rendu dans la zone de Bangui, où le HCR a présenté ses réalisations en matière de soutien aux réfugiés nigériens dans plusieurs villages. Ces réalisations comprennent la création de centres de protection communautaires, la transformation d'une case de santé en centre de santé intégré de type I, l'installation de bornes-fontaines pour l'approvisionnement en eau potable et la formation de groupes mixtes de maraîchers comprenant à la



fois des réfugiés et des membres de la communauté hôte. En outre, le HCR a officiellement remis les infrastructures récemment construites aux autorités administratives compétentes.

- Le 26 février, les autorités locales de la région de Tahoua ont alerté le HCR d'un nouvel afflux d'environ 3 707 personnes (432 ménages) en provenance du Nigéria dans la commune de Bangui. Ces arrivées comprennent 2 130 personnes (219 ménages) qui ont trouvé refuge dans le village de Gounfou Guidan Galadi et 1 577 personnes (213 ménages) dans le village de Guidan Idi. Ces personnes ont été identifiées comme étant des réfugiés et des retournés nigériens. Ces mouvements seraient dus à une recrudescence des incursions des groupes armés non étatiques dans les villages nigériens de Garmani, Fadarwa, Kamidawa, Jijira, Borai, Toursawa, Marina, Magaraou, Kiratawa, Demba et Kwatchal, dans les États de Sokoto et de Zanfara. Une mission composée du CNE, des autorités municipales, du HCR et de partenaires se rendra dans les deux villages dès que possible afin de procéder à une évaluation rapide des besoins.
- Dans le cadre de la prévention des VBG et de prise en charge holistique des survivants, le partenaire INTERSOS en collaboration avec les comités villageois de protection de l'enfant, les relais communautaires, a organisé trois séances de sensibilisations dont deux sur « la prévention des violences basées sur le genre et les services de prise en charge disponibles pour les survivants » dans les villages d'accueil des réfugiés nigériens de Kataguiré et Jataka dans la commune de Bangui, département de Madaoua. Ces séances de sensibilisation visent à amener les participants à s'investir dans la prévention des VBG, mais aussi de connaître les services de prise en charge disponibles pour les survivant(e)s de VBG à savoir : les services médicaux, psychologique, juridique et judiciaire etc...). Le partenaire a à profit cette activité pour inviter les participants à s'approprier des mécanismes de signalement et de rapportage des cas d'exploitation et abus sexuels. Ces activités ont touché 145 personnes dont 79 femmes.

## Région de Diffa

**Contexte :** depuis 2013, la région de Diffa a été le lieu d'accueil des réfugiés nigériens fuyant les violences terroristes dans les États du nord-est du Nigeria. Au 29 février, **la région abritait 258,074 personnes en situation de déplacement forcé**, comprenant 116 310 réfugiés, 104 656 personnes déplacées internes, 35 172 Nigériens résidants au Nigeria et forcés de fuir vers leur pays d'origine, et 1 936 demandeurs d'asile. Bon nombre de ces individus ont connu des déplacements répétés et la majorité résident dans des sites informels ou au sein de communautés d'accueil.

Les réfugiés en provenance du Nigéria continuent d'affluer vers le camp de Sayam Forage, ainsi que vers d'autres sites d'accueil de la région, à la recherche de meilleures conditions de vie et de sécurité. Au total, **le camp de Sayam Forage, le seul camp de réfugiés au Niger, abrite actuellement 31 174 personnes.**

- **Les arrivées continuent dans la commune de N'Guigmi, région de Diffa, de ressortissants tchadiens** fuyant la persécution par des groupes armés non étatiques et les affrontements entre les ces groupes et les forces armées tchadiennes dans le bassin du lac Tchad depuis mars 2023. Actuellement le nombre d'individus concernés s'élève à 6 819 (1 114 ménages). Ils sont installés à N'Guigmi, Gueskerou, Bosso et Diffa. Vivant dans des situations précaires, certains sont hébergés par des familles locales, d'autres sur des sites, faisant face à des pénuries de nourriture, de logement, d'articles non alimentaires et d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Ils sont également vulnérables à la violence sexuelle. Les enfants encourent des risques de protection et n'ont pas accès à l'éducation, tandis que les personnes ayant des besoins spécifiques rencontrent des difficultés liés à leurs droits fondamentaux, et'il existe peu d'opportunités de subsistance.
- A la date du 29 février, le HCR, en coordination avec le ministère nigérien de l'Action humanitaire, a procédé à l'enregistrement biométrique et à la vérification physique de 56 801 personnes déplacées (16 146 ménages) dans le département de Diffa. L'opération, qui a été lancée le 20 janvier, vise environ 154 963 déplacés internes, y compris les personnes déplacées en 2023. Depuis le début de l'opération, un total de plus de 16 00 attestations ont été remise aux personnes déplacées internes.

## Région de Maradi

**Contexte** : depuis plus de deux ans, le conflit dans le nord-ouest du Nigéria a contraint plus de 80 000 Nigériens à fuir vers la région de Maradi. De plus, **les incursions répétées de bandits armés sur le territoire nigérien ont provoqué le déplacement interne d'environ 16 000 personnes**. Des bandes criminelles armées opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement des agriculteurs et des éleveurs, et procédant à des enlèvements en vue d'obtenir des rançons. Au 31 janvier 2024, on compte environ 80 650 personnes déplacées de force dans la région de Maradi.

**La réponse du HCR à Maradi consiste à aider les réfugiés qui le souhaitent à se relocaliser à une distance plus sûre de la frontière, tout en apportant une assistance aux communautés d'accueil afin de soulager la pression résultant de forte présence**. Des sites ont été aménagés dans les villages voisins, offrant divers services aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment un accès renforcé à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et à des services de protection. Ces implantations ont été désignées comme villages d'opportunité (VO). Au total, il en existe trois dans la région de Maradi, situés près des villages de Chadakori, Dan Dadji Makaou et Garin Kaka.

- Le HCR et ses partenaires ont terminé la construction de 494 abris semi-durables dans la région de Maradi. Parmi eux, 379 sont destinés aux réfugiés, 95 aux membres vulnérables de la communauté d'accueil et 20 aux personnes déplacées internes. Ces abris, ainsi que les latrines, sont actuellement remis aux bénéficiaires.
- Dans les "villages d'opportunité" de Garin Kaka, Chadakori et Dan Dadji Makaou, le HCR et ses partenaires organisent des formations professionnelles pour 100 jeunes réfugiés et membres de la communauté d'accueil. Ces formations en mécanique rurale, couture, maroquinerie, réparation de téléphones portables, transformation alimentaire et santé animale visent à renforcer l'autonomie des bénéficiaires et à accroître leur contribution à l'économie locale.
- Pour améliorer la résilience des population, le HCR et ses partenaires ont organisé une campagne de vaccination contre la peste animale dans la région de Maradi. Cette campagne a permis de traiter 883 sur 1 000 chèvres ciblées.
- Le HCR et ses partenaires ont distribué des articles de biens non alimentaires à 979 ménages dans le 'village d'opportunité' de Chadakori dans la région de Maradi. Les articles distribués comprennent des couvertures, des nattes, des ustensiles de cuisines, des moustiquaires et des morceaux de savon.
- Le 20 février, le HCR a participé à une réunion avec des acteurs humanitaires convoquée par le gouverneur de la région de Maradi. Les discussions ont porté sur un protocole d'accord standardisé existant du gouvernement pour les ONG et les statuts pour les entreprises opérant au Niger. Ces documents sont nécessaires pour que les parties prenantes débutent leurs projets ou programmes dans la région. Le gouverneur a souligné l'importance de veiller à ce que les organisations soient correctement enregistrées auprès du ministère de l'Intérieur, et de rappeler l'importance d'une collaboration transparente avec le gouvernement nigérien conformément à la loi et de soumettre des rapports d'activité à la Direction régionale de la planification.

## Agadez

**Contexte** : le Niger est le théâtre de mouvements mixtes comprenant des flux migratoires se dirigeant vers la Méditerranée et l'Europe, ainsi que des personnes fuyant la Libye ou expulsées d'Algérie. **En janvier 2024, les déplacements forcés de population vers la région d'Agadez ont continué**, mettant une énorme pression sur les ressources des communautés d'accueil, en particulier dans la ville frontalière d'Assamaka, qui continue de recevoir à la fois des migrants, des personnes en quête d'asile et des réfugiés. Au 31 janvier 2024, on compte environ 2 788 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés au centre humanitaire et dans les casses de passage à Agadez. De plus, la région frontalière d'Assamaka a accueilli environ 1 818 réfugiés maliens entre juin et décembre 2023, tandis que des convois officiels et non officiels de personnes expulsées d'Algérie ou arrivant spontanément ont compris plus de 32 000 individus entre janvier 2023 et 2024.

**L'abrogation de la loi de 2015 contre le trafic de migrants par le gouvernement du Niger en novembre 2023**, a soulevé des inquiétudes quant à l'augmentation des mouvements de population vers

Agadez en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe via la route de la Méditerranée centrale. L'objectif du HCR est de veiller à ce dont les personnes ayant besoin d'une protection internationale, parmi celles impliquées dans ces mouvements mixtes, aient accès à la protection, à l'asile et à l'aide humanitaire.

Au Niger, le HCR travaille à **renforcer le système national d'asile** et à mettre en place une gamme d'activités garantissant la protection et le bien-être des réfugiés et des demandeurs d'asile. À plus long terme, l'objectif du HCR est d'appuyer ces populations à trouver des **solutions plus durables à leurs besoins, telles que leur intégration dans le tissu socio-économique, l'installation dans des pays tiers à travers l'utilisation de voies complémentaires** ou le **retour volontaire dans leur pays d'origine** si les conditions de sécurité le permettent. Des options légales complémentaires, par le biais du regroupement familial, les visas d'études ou les évacuations humanitaires, sont également envisagées. En partenariat avec l'OIM, des ONG partenaires et le gouvernement du Niger, le HCR identifie les demandeurs d'asile au sein des mouvements mixtes et leur fournit des conseils et une assistance adaptée.

- Au cours de la période considérée, des réfugiés maliens, principalement des femmes et des enfants, sont arrivés dans la zone frontalière d'Assamaka, dans la région d'Agadez, après avoir fui les attaques de groupes armés dans le village de Tefnit, dans la région de Menaka, au Mali. Depuis juin 2023, environ 1 941 réfugiés maliens (381 ménages) ont cherché refuge à Assamaka, y compris ceux expulsés par les autorités algériennes. Les efforts du HCR et de ses partenaires se poursuivent pour fournir une assistance multisectorielle à ces réfugiés, tandis que des discussions sont en cours avec les autorités locales pour un plan de relocalisation à Tchintabaraden.

## Réfugiés urbains à Niamey

**Contexte** : au 29 février 2024, Niamey abrite environ 5 177 réfugiés et 649 demandeurs d'asile. La majorité, soit 83 % (4 322 personnes), provient du Mali. Conformément à la législation nigérienne, les victimes maliennes du conflit dans le nord du Mali bénéficient d'une reconnaissance *prima facie*, tandis que les personnes d'autres nationalités suivent la procédure régulière du gouvernement pour la détermination du statut de réfugié (RSD).

Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains au sein d'une structure physique, appelée Guichet unique. Ce dernier a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des services fournis par les différents partenaires. Les réfugiés et les demandeurs d'asile reçoivent une assistance et des conseils en matière de documentation, ainsi que des informations sur les différentes formes d'assistance, telles que l'assistance médicale, le soutien psychologique et l'éducation. **Le centre gère également une ligne verte que les réfugiés peuvent appeler gratuitement pour poser des questions, demander des conseils sur l'assistance ou déposer une plainte.**

Parallèlement, le HCR et ses partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et surveillent le bien-être des bénéficiaires à Niamey. Le HCR gère plusieurs maisons d'hôtes temporaires (dites « cases de passage ») en coopération avec ses partenaires afin d'assurer une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. **Afin de renforcer les structures communautaires, le HCR et le gouvernement du Niger soutiennent et coopèrent régulièrement avec le Comité central des réfugiés de Niamey**, composé de représentants issus des différentes communautés réfugiés résident à Niamey.

- Le 1<sup>er</sup> février 2024, le Représentant du HCR au Niger a rencontré des représentants de la Coopération suisse au développement (DDC) pour discuter de la stratégie nationale pour des solutions durable pour les personnes déplacées internes (PDI). La mise en œuvre de cette stratégie a été retardée par le récent coup d'Etat. Cependant, il y a de l'espoir pour des progrès, en particulier avec un événement à venir à Diffa. Les nouvelles autorités nigériennes pilotent une initiative menée par l'association nationale des maires sous le patronage du général Tiani. Les journées nationales des communes du Niger ont été programmées du 26 au 28 février sur le thème du "développement économique local dans le cadre de la refondation de la république".

- Le HCR a distribué des certificats de fin de formation à 20 apprenants, incluant des réfugiés, demandeurs d'asiles et membre de la communauté hôte à Niamey. Ces bénéficiaires espèrent monter des activités dans le domaine de la couture, la menuiserie et l'agroalimentaire.

## Réinstallation

- Le 25 février, 22 personnes évacuées de Libye ont quitté le Niger pour le Centre de transit d'urgence (CTU) de Roumanie, en route vers les Pays-Bas. C'est la première fois que le Niger fait transiter des candidats à la réinstallation par la Roumanie en raison des difficultés d'organisation des missions au Niger depuis le coup d'État du 26 juillet 2023. Un autre lot de 162 personnes, dont 113 évacués et 49 réfugiés enregistrés au Niger (à destination de la France), devrait partir vers le CTE de Roumanie dans les semaines à venir. Entre-temps, le HCR poursuit le traitement des dossiers de réinstallation pour les autres personnes évacuées et les réfugiés enregistrés au Niger qui continueront à quitter le Niger, étant donné que les pays d'accueil tels que les États-Unis et le Canada continuent à accepter les entretiens à distance.
- Depuis le 1er janvier, 257 personnes (217 réfugiés enregistrés au Niger et 40 personnes évacuées) ont été réinstallées depuis le Niger, dont 43 personnes (40 réfugiés enregistrés au Niger et trois personnes évacuées) qui sont parties pour les États-Unis et le Canada au cours de la période couverte par le rapport.
- Actuellement, 474 personnes évacuées restent à Niamey, dont 132 attendent leur départ pour la France, le Canada et l'Allemagne. Au total, 124 personnes sont en attente d'un entretien, 23 attendent une décision d'entretien, tandis que les demandes de réinstallation doivent encore être faites pour 195 personnes. Le HCR traite des solutions pour 36 personnes ayant des besoins de protection particuliers. Sur les 36 cas actifs, 19 ont été identifiés pour des itinéraires complémentaires (COMET), et trois cas (trois personnes) ont été soumis au Canada, six sont au niveau de la détermination du statut de réfugié, huit au niveau de la réinstallation, deux cas sont en attente d'examen par le bureau régional.

## Partenariat

Le HCR joue un rôle de **leadership du Cluster Protection** au Niger, où il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la protection. Cette plateforme de partenariat assure une coordination efficace des efforts déployés en faveur des personnes déplacées internes, et permet une harmonisation et une synergie plus grande des efforts des acteurs de protection au Niger. Le Cluster Protection génère de précieuses informations qu'il partage avec l'ensemble des partenaires, comble les éventuelles lacunes identifiées et oriente la direction stratégique du Plan de réponse humanitaire (HRP).

Les initiatives du HCR ont pour but de **favoriser l'intégration économique et l'inclusion sociale des communautés déplacées**. Cette approche est étroitement alignée sur les priorités du gouvernement du Niger, s'inscrivant dans le cadre du Pacte mondial pour les réfugiés, du **Nexus Humanitaire – Développement** et de la politique hors camp du gouvernement. Le HCR s'efforce également de développer son partenariat avec une variété d'acteurs, dont les instances étatiques pertinentes, les ONG nationales et internationales, le secteur privé, les établissements d'enseignement supérieur ou encore les médias. Une collaboration étroite avec la Direction générale de l'état civil et des réfugiés (DGEC-R), et le ministère de l'Action humanitaire, les deux principaux partenaires du HCR, assure une protection adéquate à l'ensemble des réfugiés et demandeurs d'asile et déplacés internes présents sur le territoire nigérien.

### Remerciements spéciaux aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2023

États-Unis d'Amérique | Union européenne | Italie | Allemagne | Belgique | France | Luxembourg | Espagne | Education Cannot Wait | Canada | Fonds central d'intervention d'urgence | Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies | Royaume-Uni | Monaco | Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA | Donateurs privés

### Notre appréciation toute spéciale va également aux donateurs qui ont accordé un financement flexible au HCR dans le monde en 2023

Suède | Norvège | Danemark | Fédération Russe | Pays-Bas | Allemagne | Royaume-Uni | France | Suisse | Irlande | Belgique | Algérie | Autriche | Australie | Bulgarie | Canada | Estonie | Indonésie | Finlande | Portugal | Islande |

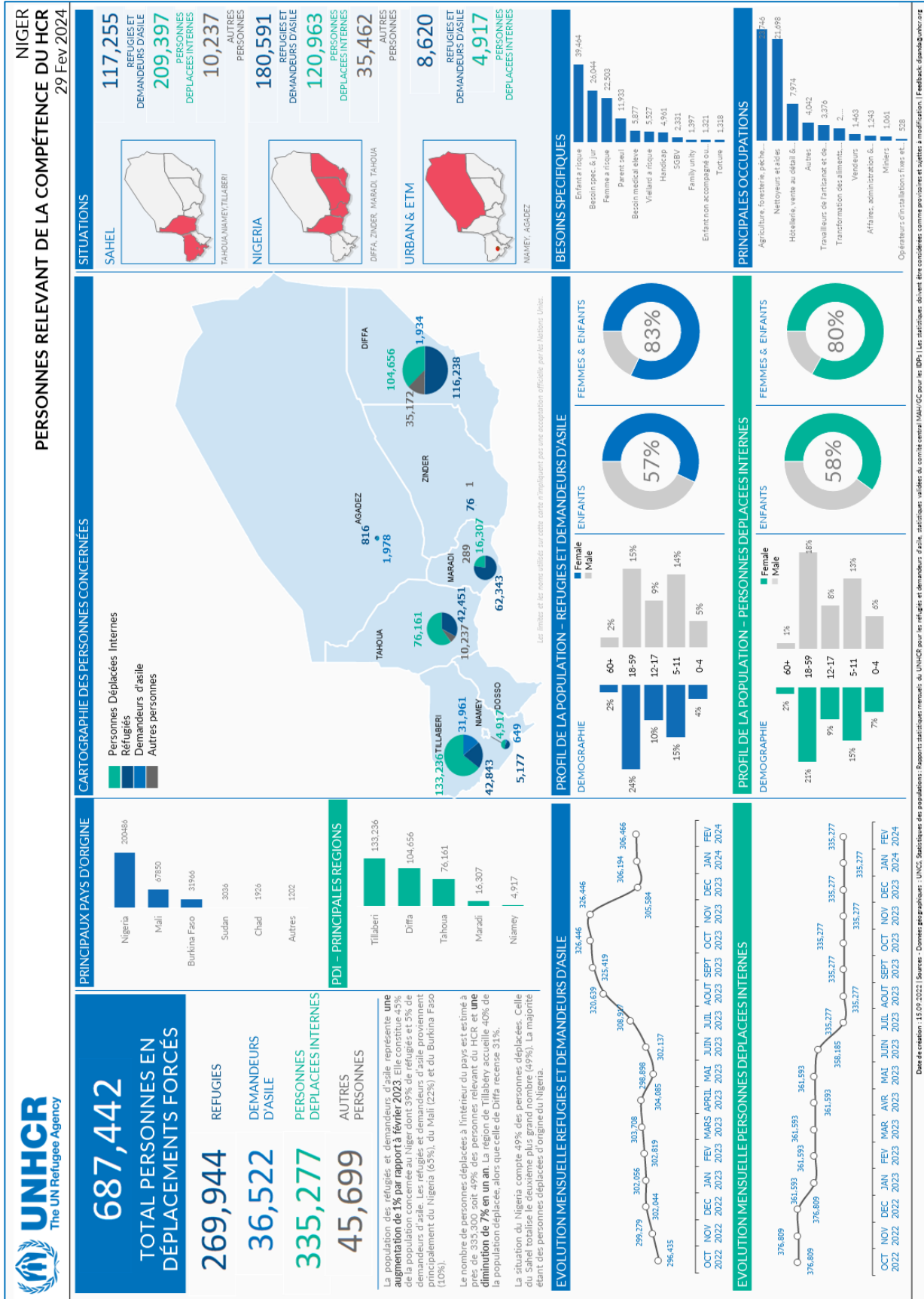
Luxembourg | Malte | Monaco | Monténégro | Nouvelle-Zélande | Koweït | Philippines | République de Corée | Pérou | Arabie Saoudite | Serbie | Singapour | Thaïlande | Turquie | Uruguay | Donateurs privés

## Contact :

Bettina Schulte, Chargée des Relations Extérieures, [schulte@unhcr.org](mailto:schulte@unhcr.org), Tel: +227 82 80 39 04

**LIENS : UNHCR NIGER OPERATIONAL PAGE - TWITTER - FACEBOOK**





Cette carte inclut seulement les chiffres des réfugiés biométriquement enregistrés.